

# PERSPECTIVES CSN

Le magazine  
de la Confédération  
des syndicats  
nationaux

juin  
2014

numéro 46

64<sup>e</sup> CONGRÈS

## SYNDICALISTES, EN AVANT !

SAINTE-JUSTINE  
INFIRMIÈRES SUR LA LIGNE DE FRONT



# L'INFORMATION EN DÉROUTE

Ce n'est pas d'hier que les mutations dans l'univers médiatique québécois et canadien nous inquiètent. À chaque transformation dictée par des décisions d'affaires ou idéologiques, comme on le voit avec les coupes à répétition des conservateurs à Radio-Canada, c'est la démocratie que l'on pèle peu à peu. Et le problème, il est là, entier : les médias sont sous la férule d'un cercle toujours plus restreint d'hommes d'affaires et de certains politiciens qui les gèrent comme s'ils produisaient n'importe quels biens de consommation, avec les mêmes impératifs financiers ou budgétaires. Mais l'information, ce n'est pas une marchandise.

Cette concentration et cette convergence de la presse, bien réelles, sont des contributeurs de l'affaiblissement de notre démocratie. L'alarme a été sonnée à plusieurs reprises par des intervenants des médias et des témoins de ces changements, dont la CSN, la Fédération nationale des communications et ses syndicats œuvrant dans ce secteur. Ils ont à plusieurs reprises exprimé leurs craintes devant ces bouleversements qui ne sont certainement pas liés qu'aux changements technologiques. Comme nous, d'autres aussi ont plaidé pour une plus grande liberté de presse, comme la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Des voix se sont élevées pour dénoncer ces transformations guidées par de stricts intérêts financiers. En 2010, le rapport Payette avait fait état de la concentration de la presse et de ses effets sur l'information dans les régions. Il a été tabletté depuis.

Des travailleuses et des travailleurs de l'information ont aussi lutté pour protéger les conditions d'exercice de leur profession, et leurs emplois aussi. Au cours des 12 dernières années, le milieu des communications a été considérablement malmené par des conflits de travail, tous des lock-out : à Radio-Nord, en Abitibi ; à Radio-Canada, à deux reprises ; au *Journal de Québec* et au *Journal de Montréal*, où la convergence et les clauses professionnelles ont été au cœur des luttes.

Les syndicats des quotidiens de Gesca ont aussi connu des négociations difficiles, ces dernières années, qui ont conduit à des réductions du nombre d'artisans de l'information.



PASCAL RATHÉ

## LE MOT du président

JACQUES LÉTOURNEAU

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

Le professeur Marc-François Bernier, de la Chaire de recherche en éthique du journalisme de l'Université d'Ottawa, a écrit en 2008 : « La convergence des médias d'information pèse lourd sur les épaules des journalistes du Québec, qui n'ont pas toujours l'autonomie qu'il faut pour résister aux commandes de leurs supérieurs, et cela est encore plus vrai pour les journalistes de Québecor. » C'était avant le lock-out au *Journal de Montréal*, qui a créé l'agence QMI, qui se déploie maintenant dans tout le conglomérat...

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Radio-Canada supprimera 657 autres postes d'ici deux ans ; *La Presse* abandonnera son édition papier et annonce son inten-

tion d'intégrer les sept quotidiens régionaux à *La Presse* ; la vente des 74 hebdomadaires de Québecor à Transcontinental pourrait entraîner la disparition de plusieurs d'entre eux ; la situation financière difficile du quotidien *Le Devoir* l'incite à développer davantage sa plateforme numérique ; la Presse canadienne, subissant les contrecoups de ses sociétaires, n'a d'autres choix que de réduire ses effectifs. Dans ce contexte, les journalistes indépendants peuvent-ils espérer sortir de la précarité ?

Nous n'en sommes plus à la convergence. Nous en sommes à un stade supérieur, celui de l'ultra-convergence, qui réduira davantage la couverture de l'information dans les régions et qui s'abreuvra principalement dans les grands centres.

Un large débat s'impose et nous invitons les artisans, les entrepreneurs, tous les élu-es à y prendre part. Le droit à l'information, à la diversité des voix, à une couverture adéquate, à la production et à la diffusion dans les régions touche directement l'intérêt public et les fondements mêmes de la démocratie.

Des citoyennes et des citoyens mieux informés sont en effet davantage à même de faire des choix éclairés et de prendre part aux débats qui animent notre société, voire de s'y impliquer eux-mêmes. En l'état actuel des choses, peut-on prétendre que la situation qui prévaut dans l'univers médiatique a de quoi permettre une saine participation de la population à la vie démocratique du Canada et du Québec ? ■

Perspectives CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux.

514 598-2131

Publié quatre fois par année, il est tiré à 29 000 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN.

### Coordination

Thierry Larivière  
thierry.lariviere@csn.qc.ca

### Adjointe à la coordination

Lyne Beaulieu

### Rédaction

Judith Carroll, Noémi Desrochers, Hubert Forcier, Ariane Gagné, Nathalie Guay, Denis Guénette, Louis-Serge Houle, Jean Lacharité, Yves Lacroix, Thierry Larivière, Philippe Leclerc, François L'Écuyer, Martin Petit, Vincent Vallières, Annie Venne

### Correction d'épreuves

Lyne Beaulieu, Lise Prud'homme, Gaëlle Vincent

### Conception graphique

Philippe Brochard

### Couverture

Pascal Rathé

### Photographie

Clément Allard, Normand Blouin, Alain Chagnon, Michel Giroux, Nathalie Guay, Paul Labelle, Louise Leblanc, Pascal Rathé

### Illustration

Luc Melanson, Alain Reno

### Impression

Accent Impression

### Distribution

Module de distribution de la CSN

### Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus

514 598-2233

ISSN : 1705-6527

Dépôt légal - BANQ, 2014

Dépôt légal - BAC, 2014

Envoi de poste publication no de convention : 40064900

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : CSN, 1601, ave. De Lorimier Montréal (Québec) H2K 4M5





PASCAL RATTHE

## 04

### DOSSIER - 64<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA CSN

Le 64<sup>e</sup> Congrès de la CSN s'est ouvert dans un contexte où le syndicalisme est attaqué de toutes parts, mais plusieurs des propositions présentées visent un renouvellement pour mieux nous projeter en avant. Durant cinq jours, les congressistes ont échangé et débattu afin d'élargir l'adhésion au mouvement pour rétablir le rapport de force des travailleuses et des travailleurs, syndiqués ou non.



MICHEL GROUX

#### NOUVELLES DU FRONT

16

**Sainte-Justine**

INFIRMIÈRES SUR LA LIGNE DE FRONT

18

**Denise Boucher**

SYNDICALISTE ET FÉMINISTE DEPUIS TOUJOURS

19

**CRDITED**

DIGNITÉ RETROUVÉE

20

**Négociations du secteur public**

LES CONSULTATIONS SONT LANCÉES



NORMAND BLOUIN



LOUISE LEBLANC

#### CHRONIQUES



NATHALIE GUAY

24 **INTERNATIONAL**  
Palestine  
Des colonies qui exploitent

25 **SE SYNDIQUER**  
Collège Jean de La Mennais  
Gagner le respect

26 **SANTÉ ET SÉCURITÉ**  
Réseaux d'entraide  
Prendre la détresse au sérieux

27 **HUMEUR**  
Asbestos



ALAIN CHAGNON

21

**Construction**

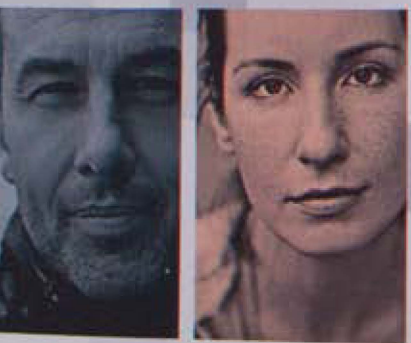
LES MEMBRES VEULENT UNE ENTENTE NÉGOCIÉE

22

**En bref**



NOUS Y



# SYNDICALISTES, EN AVANT!

Le syndicalisme est dans la mire de politiciens, de patrons, de ténors qui veulent l'affaiblir. Mais la CSN en a vu d'autres. Et comme pour défier ces attaques de la droite, le 64<sup>e</sup> Congrès a choisi de nager à contre-courant du discours défaitiste, en réaffirmant sa profession de foi syndicale. *J'y crois*: un thème, deux mots qui ne laissent aucun doute sur sa détermination. À l'heure où les croyances sont malmenées, la CSN n'a donc pas perdu la foi en un syndicalisme revendicatif, renouvelé, combatif.

PAR DENIS GUÉNETTE

PHOTOS: CLÉMENT ALLARD ET PASCAL RATTHÉ

64<sup>E</sup>  
CONGRÈS  
DE LA  
CSN



# LE SYNDICALISME



# À LA MANIÈRE CSN

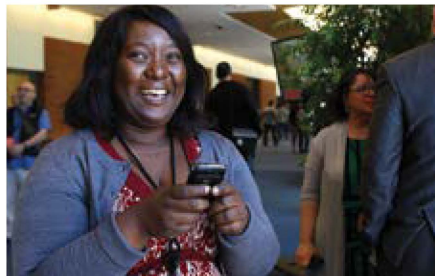
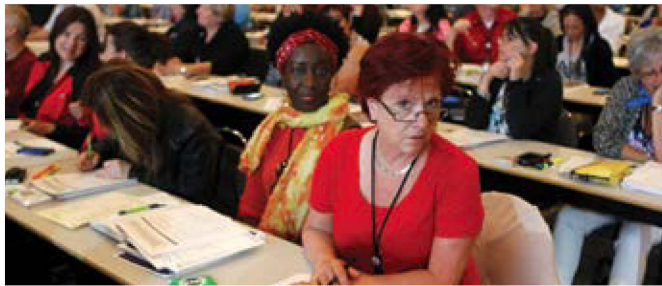


Lundi matin 26 mai, il fait beau sur Québec. À quelques pas de la colline parlementaire, le Centre des congrès se prépare à accueillir le 64<sup>e</sup> Congrès de la CSN. Malgré toutes les attaques antisyndicales, le mouvement est toujours aussi mobilisé.

**D**u 26 au 30 mai, la gauche syndicale et progressiste voisiner la nouvelle droite majoritaire, confortablement installée depuis le 7 avril sur les banquettes de l'Assemblée nationale. Chaque jour, en levant les yeux, les 2848 participantes et participants à ce congrès, provenant de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs, ne pourront s'empêcher de penser que le gouvernement de Philippe Couillard, bien en selle, de l'autre côté de la rue, s'apprête à sabrer les effectifs et les services. Les délégué-es, à la fois syndiqués et citoyens, se sentent interpellés.

Pendant cinq jours, les membres de la CSN ont discuté et débattu des meilleurs moyens de renforcer l'action syndicale. Au cœur des échanges, le travail et l'emploi: la sécurité du revenu tout au long de la vie, la protection des emplois et la conciliation travail-famille. L'autre défi de l'heure: le syndicalisme et le rapport de force. Comment contrer l'offensive anti-ouvrière et anti-syndicale au Canada, comment améliorer le rapport de force en négociation, moderniser les dispositions anti-briseurs de grève, accroître la syndicalisation et renforcer la défense des travailleuses et des travailleurs précaires, et des non-syndiqués?

Les temps ont changé, les pratiques syndicales doivent s'adapter aux nouvelles réalités. Tous s'entendent sur l'urgence de redynamiser la démocratie syndicale et d'élargir l'adhésion syndicale, en particulier dans le





secteur privé, qui n'est syndiqué qu'à 26 %. Dès l'ouverture du 64<sup>e</sup> Congrès, le président de la CSN, Jacques Létourneau, n'a pas manqué de rappeler l'importance de ces enjeux. « Avec un taux de syndicalisation de 40 %, le Québec fait figure d'exception... mais nous ne sommes pas à l'abri. Les attaques de la droite et des employeurs sont de plus en plus virulentes. Notre capacité à faire des gains en négociation est en jeu, tout comme notre représentativité et notre légitimité. »

## SOLIDARITÉS!

Nouvelles pratiques, nouvelles solidarités. L'avenir des revendications syndicales, la survie et le progrès du mouvement reposent plus que jamais sur la solidarité. Solidarité avec les employé-es non syndiqués, ils sont 1,9 million dans le secteur privé au Québec, dont une grande proportion de femmes. Solidarité avec les 75 % de travailleuses et de travailleurs non syndiqués du secteur privé, qui ne détiennent aucun régime de retraite. Solidarité pour les centaines de milliers de travailleurs et de travailleuses temporaires que le patronat se fait un devoir d'exploiter. Solidarité avec tous ceux et toutes celles que le milieu de travail rend malades. Au Québec, 50 % des absences au travail sont attribuables à des problèmes de santé psychologique. Selon Jacques Létourneau : « L'Organisation mondiale de la santé prévoit même que d'ici 2020 la dépression deviendra la deuxième cause d'invalidité dans le monde, après les troubles cardiovasculaires. »

Qui prône la solidarité ne peut exclure les alliances. Des alliances qu'on croyait

difficiles, il y a encore quelques années. La présence cette année au 64<sup>e</sup> Congrès du président de la FTQ, Daniel Boily, et de la présidente de la CSQ, Louise Chabot, témoigne de relations de respect mutuel. En blague, Daniel Boily a avoué avoir déjà maraudé à l'époque, mais sans succès, le syndicat de Jacques Létourneau. Comme lui, il déplore le vent de droite qui souffle plus que jamais sur le Québec et en appelle à l'unité des forces syndicales. Un discours que partage entièrement Louise Chabot, son homologue de la CSQ. « Le menu de votre congrès, c'est aussi le nôtre, ça nous rejoint totalement. Nous avons besoin d'alliances et de solidarité. »

Jacques Létourneau abonde dans le même sens. Dans le dossier de la négociation des secteurs public et parapublic qui se prépare, « nous avons convenu d'un protocole de non-maraudage, ce qui est une excellente nouvelle. La solidarité est indispensable pour faire des gains ».

Les trois dirigeants syndicaux sont aussi résolument d'accord sur ce point : les ravages antisyndicaux, antisociaux et antidémocratiques du gouvernement Harper ne peuvent plus durer, 2015 sera l'année où l'on se débarrassera de ce gouvernement. En août prochain, la CSN, les autres centrales syndicales et les groupes progressistes se donnent rendez-vous au Forum social des peuples qui aura lieu à Ottawa. « À la veille du rendez-vous électoral de 2015, le message envoyé au gouvernement Harper, le plus à droite de l'histoire politique récente au fédéral, doit être clair : il nous trouvera sur son chemin », a ajouté Jacques Létourneau. ■



Les défis de JACQUES LÉTOURNEAU

## À L'OFFENSIVE

- S'occuper des travailleuses et des travailleurs non syndiqués.

Faire en sorte que le fossé entre les syndiqués et ceux qui ne le sont pas se rétrécisse, non qu'il s'élargisse.

- Augmenter la protection sociale des travailleurs les plus vulnérables.
- Mener une grande offensive de syndicalisation.
- Créer des stratégies intersyndicales pour augmenter notre rapport de force.
- Améliorer la démocratie syndicale, se rapprocher de nos membres, être à leur image, pas seulement pour « vendre » un message syndical, mais aussi pour refléter les nouvelles réalités qu'ils portent.



Les priorités de PIERRE PATRY

## UN BUDGET SOLIDAIRE

Les délégué-es au 64<sup>e</sup> Congrès ont eu

l'importante responsabilité d'adopter le budget des trois prochaines années de la confédération.

- C'est un budget de solidarité qui prévoit beaucoup de retours aux fédérations, aux conseils centraux et aux syndicats en vertu des nouvelles politiques adoptées dans le cadre des travaux sur les services. Objectif : augmenter le rapport de force des syndicats.
- Il y a de plus en plus de gens non syndiqués, de travailleuses et de travailleurs atypiques dans le secteur privé. Il faut y mettre l'effort budgétaire, c'est notre responsabilité. Si on améliore leurs conditions, on augmente notre rapport de force global.
- Les finances sont bonnes, mais la prudence s'impose pour contrer les attaques de la droite et aider nos syndicats à mener leurs batailles.

Autre enjeu majeur pour le trésorier de la CSN :

- Protéger l'environnement, mais aussi agir pour que nos milieux de travail et la façon de produire soient écologiques et fassent en sorte de réduire les gaz à effet de serre.



# POUR ÉVITER D'AVANCER EN ARRIÈRE

Avancez en arrière! Avancez en arrière! Celui qui parle ainsi est bien connu des Québécoises et des Québécois. Barbe grise, œil vif, l'air moqueur, Jean-Claude Germain, dramaturge, historien, auteur et comédien, en avait long à raconter aux délégué-es du 64<sup>e</sup> Congrès de la CSN.

**S**ans détour, avec humour, il est venu secouer notre fibre historique en rappelant les grands moments de nos batailles syndicales et sociales. « Les seuls qui se sont tenus debout pendant la Grande Noirceur, ce sont les syndicats et les signataires du Refus global. » Pour lui, il ne fait aucun doute, nous vivons aujourd'hui une période noire, qui lui rappelle l'époque des années quarante et cinquante. « Avancez en arrière! » C'est pour lui le discours des

conservateurs d'Ottawa, des libéraux du Québec et du Conseil du patronat. Même discours, mêmes objectifs, même rhétorique: seul le privé crée de la richesse, les syndicats empêchent le progrès, il faut couper dans le gras, crever l'abcès, tout mettre sur la table, il faut couper, couper. Un discours de docteurs, en somme. Bienvenue dans la nouvelle république des docteurs. « Vous êtes entre bonnes mains. Il y a trois docteurs pour s'occuper de vous. Le premier (Yves

Bolduc) est urgentologue, il va vous mettre un doigt dans la gorge et l'autre dans le... puis vous envoyer au deuxième. Le deuxième (Gaétan Barrette) est radiologiste. Il va vous radiographier de la tête au pied et vous recommander de surveiller votre alimentation. Le troisième (Philippe Couillard), qui est neurochirurgien, va vous annoncer que pour vous guérir, il faut vous opérer dans le cerveau. Une opération politique de routine: l'ablation de la mémoire syndicale. »



## Invitation à la résistance

Plus sérieusement, Jean-Claude Germain invite la CSN à résister. « Vous avez le devoir d'empêcher le démantèlement de l'État et des services. » Il ajoute que la saga de Couche-Tard nous ramène en 1924, au conflit qui opposa les allumettières à la compagnie E.B. Eddy. Malgré le lock-out imposé par la compagnie, les allumettières obtiendront gain de cause à deux reprises. Une bataille mémorable.

Jean-Claude Germain nous invite à résister, à croire en nos forces, à ne jamais oublier que nos acquis sociaux sont le fruit de toutes les batailles syndicales.

## « Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte »

Croire en nos forces, continuer de se battre, c'est aussi le message lancé aux délégués du congrès de la CSN par la directrice de la recherche et des publications de l'Institut du Nouveau Monde, Myriam Fahmy. « Les gouvernements veulent nous faire entrer dans l'austérité, la même qui a ravagé plusieurs pays d'Europe. Ils cherchent à troquer le

filet social pour quelques dollars. Le monde a plus que jamais besoin de vous, les syndicats. Les inégalités rendent les gens méfiants, pauvres et malheureux. L'espérance de vie d'un enfant d'Hochelaga-Maisonneuve est 11 ans de moins que celle d'un enfant de Westmount. »

Elle ajoute : « Les syndicats sont ciblés par la droite, parce qu'ils sont forts et unis, parce que vous êtes à l'avant-garde du progrès social. J'ai très hâte de suivre toutes vos victoires. »

Pour Myriam Fahmy, le mouvement syndical doit saisir les occasions qui se présentent. Le discours sur les inégalités s'élargit, même la Banque mondiale reconnaît aujourd'hui les terribles effets des inégalités, il faut soutenir les non-syndiqués, « chacun de nous a été ou pourrait un jour être vulnérable ». Autre priorité, selon elle, « créer un espace pour les jeunes générations. Le mouvement doit réunir les générations, transmettre les passions, partager les connaissances, laisser une place, une véritable place aux jeunes ».

À ses yeux, l'environnement doit aussi faire partie des priorités syndicales : « Comme individu, comme syndicat, il faut lutter contre les changements climatiques, car la lutte pour protéger la terre est liée à la protection des emplois. Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte. »

## Emplois durables

Son propos rejoint celui de Christian Simard, directeur-général de Nature Québec, invité lui aussi comme conférencier au 64<sup>e</sup> Congrès de la CSN.

« L'environnement est votre allié, ça ne fait aucun doute. Il faut travailler à la création d'emplois durables, on vous invite à travailler avec nous, les environnementalistes. Contrairement à ce que vous disent les entreprises ou les chambres de commerce, nous ne sommes pas contre la création et le maintien des emplois. Méfiez-vous de ces faux-amis qui se battent contre les normes, au lieu de s'y conformer. Ne devenez pas leur instrument. Vous avez le droit de refuser de polluer. Soyez vigilants. » Les sables bitumineux ont coûté, selon lui, très cher à l'économie du Québec. Il ajoute que la hausse du coût du pétrole a grandement affaibli l'économie manufacturière québécoise.

Assurément, ces trois intervenants, en ouverture aux échanges sur les propositions du comité exécutif présentées aux congressistes, ont donné le ton. ■



Les priorités de  
FRANCINE LÉVESQUE

## UN RAPPORT DE FORCE AMÉLIORÉ

La lutte contre la sous-traitance sera un enjeu déterminant des prochaines années. Cette question a entraîné et amplifié des conflits importants dans tous les secteurs, tant au privé qu'au public. C'est pourquoi la mobilisation et les arguments contre cet instrument patronal sont essentiels.

L'amélioration de notre rapport de force passe également par de bonnes analyses de la conjoncture et par des alliances plus larges. Les patrons se parlent sur une base mondiale, il faut que les syndicats puissent le faire aussi.

La priorité de la prochaine année sera la négociation du secteur public. Les alliances y seront primordiales et passeront dans ce cas par le front commun. La « division » que les employeurs et le gouvernement tentent d'introduire entre les syndiqués et les non-syndiqués sera très certainement le défi à contrer, notamment sur le plan de notre discours public. T.L.



Le plan de match de  
JEAN LACHARITÉ

## SYNDIQUER !

- Lancer une vaste offensive pour rejoindre les travailleuses et les travailleurs dans les petites unités de travail en syndiquant dans le secteur privé, où trois salariés sur quatre ne bénéficient pas d'un syndicat pour améliorer leur sort.
- Accroître la syndicalisation dans le secteur des services, des petites municipalités, des petites entreprises. L'économie québécoise repose sur la PME.
- En commençant par un projet pilote, élargir également l'adhésion individuelle pour les gens qui partagent les valeurs de la CSN, les travailleuses et les travailleurs autonomes, les pigistes.
- Améliorer les conditions d'exercice du travail afin de freiner l'intensification et l'augmentation des charges de travail, qui ont un impact direct sur la santé psychologique.



## KRONOS ET RIO TINTO

## DEUX VICTOIRES DE LA SOLIDARITÉ

C'est la bataille épique de deux syndicats, victimes de lock-out particulièrement sauvages de la part de multinationales bien organisées. David contre Goliath. Deux rapports de force très limités, transformés en victoires éclatantes, grâce à la solidarité.



**L**orsque les 320 travailleurs et travailleuses, membres du Syndicat national des employés de Kronos Canada – CSN de Varennes, se sont retrouvés à la rue, victimes d'un lock-out surprise, le 13 juin 2013, ils savaient que la lutte serait longue et difficile. François Morin est président du syndicat : « On n'avait pas de rapport de force au départ, c'était presque nul. Mais nous l'avons construit par la mobilisation, la recherche d'appuis ici et à l'étranger. » Au cœur du litige : la sous-traitance. Le tiers des emplois étaient menacés. Les syndiqués n'avaient d'autre choix que de se battre. Le conflit aura duré cinq mois. Il s'est transformé en victoire, grâce à la solidarité et au soutien financier des syndicats de la CSN, des autres centrales et des appuis internationaux.

Marc Maltais, ex-président du syndicat des Métallos Rio Tinto Alcan d'Alma, n'est pas près d'oublier le premier janvier 2012. « Nous autres, ils sont venus nous dire en anglais de sortir des installations par un froid de moins 36. Cent cinquante agents de sécurité ont envahi l'usine d'Alma pour nous mettre dehors. Ils ont sorti le monde en maudits sauvages. » Le conflit s'annonçait difficile, il l'a été. Pendant six mois, ils ont dû se battre tous les jours contre un géant,

**François Morin**, vice-président du Syndicat national des employé-es de Kronos Canada (CSN) et **Marc Maltais**, du Syndicat des Métallos de Rio Tinto Alcan-Alma. Les conflits des syndiqué-es CSN de Varennes et de ceux de la FTQ à Alma doivent servir d'exemple.

un géant de mauvaise foi et bien organisé. Dès le départ, ils ont été confrontés à une campagne de dénigrement, orchestrée par l'employeur. « On nous décrivait comme des enfants gâtés, des paresseux, des gens qui nuisaient à l'économie en s'attaquant à la création d'emplois. » Toute une pente à remonter, mais c'est en jouant la carte de l'acceptabilité sociale que les syndiqué-es sont parvenus à gagner l'appui de la population.

### Une solidarité cruciale

L'histoire de ces deux conflits montre bien que la solidarité est devenue, plus que jamais, essentielle afin de tenir tête aux entreprises multinationales, car ces géants se parlent, suivent les mêmes stratégies et n'hésitent pas à faire front commun pour mettre au pas les syndicats, comme l'a constaté François Morin, du syndicat des employés de Kronos. « On s'est rendu compte que les protocoles de retour au travail de Rio Tinto Alcan et de

Kronos étaient les mêmes. C'était le même texte, c'était du copier-coller. »

La seule voie possible, afin de créer un vrai rapport de force, c'est d'obtenir l'appui des organisations syndicales d'ici et d'ailleurs et c'est exactement la stratégie développée par les syndicats Rio Tinto Alcan – FTQ d'Alma et de Kronos – CSN de Varennes. François Morin est formel : « Pour nous, ça a été déterminant. On a fait des alliances ici et ailleurs qui nous ont permis de bâtir notre rapport de force. La Fédération de l'industrie manufacturière de la CSN a travaillé fort pour en développer avec les syndicats des employé-es de Kronos ailleurs dans le monde. Nous sommes allés en Louisiane, en Belgique, en Allemagne et en Norvège. Les syndiqués norvégiens de Kronos étaient prêts à faire une grève de deux heures pour nous appuyer. On avait l'appui de IndustriALL global Union. » Un appui de taille, puisque l'organisation regroupe 50 millions de travailleuses et de travailleurs de 140 pays, dans le secteur manufacturier et ceux des mines et de l'énergie.

Même son de cloche du côté des syndiqués de Rio Tinto Alcan d'Alma. Marc Maltais, ex-président du syndicat, ajoute : « Nous avons profité de l'appui des autres syndicats et de la CSN, bien sûr. On est allés aux États-Unis, en Californie, à Salt Lake City, dans des villes où est présente Rio Tinto. On s'est rendu en Nouvelle-Zélande, on y a manifesté. En France, en Angleterre, on a fait une campagne sur plusieurs fronts. On a reçu 1,3 million en dons et un million en prêts sans intérêt. L'impact a été très fort et ça a été déterminant dans le règlement du conflit. C'est certain. »

### Ébranler les géants

François Morin n'a aucun doute : « Il faut se solidariser, on a tout intérêt à se parler. Nous sommes très fiers de la manière dont le conflit s'est réglé, et ça, c'est beaucoup grâce à la CSN et aux solidarités. La nécessité de faire des alliances, ici et sur la scène internationale, c'est maintenant bien compris par nos membres. »

Marc Maltais, de Rio Tinto Alcan, affirme qu'il referait exactement la même chose s'il devait aujourd'hui se retrouver en conflit. « Les résultats parlent d'eux-mêmes, on a réussi à ébranler ce géant-là, qui depuis 1967 n'avait fait que des gains. La solidarité, ça existe, on l'a vécue, ça marche, mais il ne faut rien tenir pour acquis. Les alliances, ça se cultive. » ■

# OUVRIR LA PORTE AUX JEUNES

« Nous autres, on se demandait pourquoi les jeunes ne venaient pas à nos assemblées. On a eu beau essayer toutes sortes de choses, Facebook, les courriels, ça ne marchait pas plus. Puis un jour, on s'est tournés vers les vieux du syndicat. On les a mis à contribution et ça a marché. »

**C**elui qui parle ainsi ne manque pas d'audace ni d'énergie. Alexandre Roy, la jeune trentaine, est président du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Papiers couchés Atlantic, de Windsor en Estrie. Il est aussi membre du comité national des jeunes de la CSN. Alexandre est venu raconter, devant d'autres jeunes participant au 64<sup>e</sup> Congrès de la CSN, comment il s'y est pris pour intégrer les plus jeunes à la vie de son petit syndicat. En fait, pour les attirer aux assemblées générales, il a fait appel aux plus « vieux » de son syndicat. Le pari était risqué, mais le comité exécutif a exigé que chaque syndiqué plus âgé se pointe aux assemblées avec un jeune membre du syndicat. Non seulement devaient-ils les attirer aux assemblées, mais ils avaient aussi la responsabilité d'aider ces nouveaux membres à comprendre le fonctionnement des instances et à prendre la parole.

Le succès fut immédiat. « Du jour au lendemain, les réunions syndicales ont attiré en moyenne 36-37 membres... sur 40. Ça a créé une saine compétition entre les plus vieux, ils se sont sentis tout de suite responsables. » Dans l'esprit d'Alexandre Roy, il ne fait aucun doute : « Le syndicat, c'est tout le monde. On a aussi adapté nos réunions du samedi matin, avec des pauses, on a tenu compte des jeunes familles », a-t-il ajouté. Mais tout cela demande de la ténacité, de l'imagination et beaucoup de collaboration. En somme, il faut y croire.

## Sortir du moule

Au centre de cette réflexion, une question toute simple. Quelle place veut-on laisser aux jeunes au sein de la CSN? Sont-ils autre chose qu'une main-d'œuvre de remplacement?

Cette question, la professeure Mélanie Laroche de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal n'a pas hésité à la poser aux 2848 participantes et participants réunis à Québec. L'étude qu'elle a menée, auprès de 300 jeunes syndiqué-es, montre bien que les petits nouveaux ne sont pas si différents de leurs aînés à plusieurs points de vue.



**Alexandre Roy**, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Papiers couchés Atlantic et membre du comité national des jeunes de la CSN, et **Mélanie Laroche**, professeure de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal

« Aucune recherche empirique n'a démontré que les jeunes sont plus individualistes ou qu'ils participent moins à la vie syndicale. Mais les jeunes s'attendent à ce qu'on modifie les pratiques, qu'on sorte du moule, qu'on fasse les choses différemment. Un comité de jeunes, c'est essentiel, mais il faut qu'il soit intégré au vrai processus décisionnel. Il se peut que les jeunes se trompent, et puis? Il faut faire confiance aux idées neuves. »

Jacques Létourneau, abonde dans le même sens. « Moi, je vais vous dire honnêtement, ce que je me donne pour objectif, comme président de la CSN, c'est d'ouvrir l'organisation à ces jeunes, pour que ces jeunes-là forment le syndicalisme de demain. On a pensé longtemps que les jeunes étaient individualistes, le printemps étudiant nous a démontré que ce n'était pas vrai. Ils vont arriver avec de nouvelles façons de concevoir le mouvement syndical, ils vont le fabriquer puis le transformer à leur façon, et c'est ça la bonne nouvelle pour demain. »

Alexandre Roy du comité des jeunes de la CSN s'en réjouit. Il ajoute: « Il faut profiter de l'arrivée des jeunes dans nos rangs pour revenir aux bases mêmes de l'action syndicale. Travailler sur le terrain, établir des contacts personnels, redorer l'image du syndicalisme, laisser de côté la paperasse et aller vers les gens. » Tout cela, pas de doute, il y croit fermement. ■

# L'AVENIR DU MOUVEMENT



Tous les trois ans, environ 40 % des délégué-es qui participent au congrès de la CSN n'y ont jamais mis les pieds. La relève passe en partie par eux.

**D**epuis toujours, le congrès est un lieu de rencontre, un forum d'échange. Un carrefour des générations et des univers qui composent la CSN. Rencontre mythique, s'il en est, le congrès de la CSN est d'abord un espace de solidarité, de réflexion et de relance, un espoir de changement. Les nouvelles et les nouveaux délégués, jeunes ou moins jeunes, représentent, sans l'ombre d'un doute, l'avenir du mouvement.

## Une grosse famille

« Je n'avais jamais mis les pieds dans un gros congrès comme celui-là, c'est impressionnant. C'est beaucoup de monde, mais j'ai senti beaucoup de solidarité, j'ai réalisé que nous étions une grande famille. » Pour Mélanie Roy, 37 ans, préposée aux bénéficiaires au CHSLD de Saint-Georges de Beauce, le 64<sup>e</sup> Congrès de la CSN fut, avant tout, une expérience de solidarité. « Ici, on intègre tout le monde. C'est comme une grosse famille, on se rend compte qu'on n'est pas seul à penser comme

on pense et chacun a le droit de parole. On peut tous poser des questions et obtenir des réponses. » Présidente de son syndicat depuis mars dernier, Mélanie s'est impliquée pour aider ses camarades, pour faire avancer les choses. Le congrès lui aura permis de tisser des liens, qui lui seront très utiles.

## Établir des liens

Patrice Ducharme, 25 ans, journalier à l'abattage chez Viandes DuBreton de Rivière-du-Loup avoue avoir été impressionné par l'ampleur de ce 64<sup>e</sup> Congrès. « Quand tu rentres sur le plancher de la plénière, tu trouves ça grand, c'est pas mal plus gros que je ne l'imaginai. C'est impressionnant. C'est de voir tout le monde, et de me dire qu'en plus, ça ne représente qu'une petite partie des 325 000 membres de la CSN. » Ce qui l'a le plus touché, « c'est de voir les travailleuses et les travailleurs en lock-out ou en conflit monter sur l'estrade. Ils nous les ont présentés. Je trouve ça super touchant ces personnes-là qui



Les priorités  
de JEAN LORTIE

**CHANGER  
LES FAÇONS  
DE FAIRE**

- Il faudra mettre en œuvre les recommandations sur les services aux membres en fonction des indications données par les syndicats pendant le congrès. Ce changement se fera avec la participation des équipes de travail, des dirigeantes et des dirigeants, qui devront s'y investir totalement.
- La syndicalisation est également un enjeu prioritaire. Il faut implanter l'ensemble des nouvelles approches pour cette offensive. Il faut élargir l'adhésion à la CSN. Il faut réussir.
- Il est nécessaire d'engager la bataille pour modifier la Loi sur les normes du travail. Cette lutte est essentielle. On doit se préoccuper des conditions de travail des non-syndiqués. T.L.

tiennent «la minute de plus», et c'est grâce à la solidarité de tous les syndicats qu'ils peuvent tenir comme cela plus longtemps.» Patrice a profité du congrès pour établir des liens avec des travailleurs de son secteur. «J'ai connu des gens de chez Olymel, Vallée-Jonction. Ils vivent les mêmes problèmes que nous, ça nous aide à régler les nôtres.»

### Petite, mais grande victoire

À 19 ans, Jeannot Lebœuf fait figure de pionnier. Malgré son jeune âge, sa lutte, celle de ses camarades, est devenue porteuse de beaucoup d'espoir. Jeannot est membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Couche-Tard, section Saint-Hubert. «Je suis fier, ça a été une grande réussite. Une petite victoire pour notre dépanneur, mais une grande victoire pour le syndicalisme. On a encore du travail à faire, mais on s'arrange bien et on est sur la bonne voie.» Jeannot en



1. **Patrice Ducharme**, journalier à l'abattage, Syndicat des travailleurs de Viandes DuBreton, Rivière-du-Loup
2. **Mélanie Roy**, préposée aux bénéficiaires au CHSLD Saint-Georges de Beauce, Syndicat Champlain Chaudières-Appalaches
3. **Fabien Torres**, professeur de sociologie, Syndicat des enseignants et enseignantes du Collège Lionel-Groulx
4. **Jeannot Lebœuf**, Syndicat des travailleurs et travailleuses de Couche-Tard, section Saint-Hubert

est à son premier congrès de la CSN. «C'est un gros congrès, beaucoup plus gros que je ne m'y attendais, mais je sens la solidarité. Avec tout ce monde-là, je me rends compte que je ne suis pas tout seul dans ma situation. Je suis venu chercher des réponses, pour aider mes camarades de travail.»

### La solidarité, partout

Lucie Turcotte est infirmière auxiliaire pour la communauté des Sœurs du Saint-Rosaire de Rimouski. Quarante-sept ans, calme, mais déterminée, elle est devenue présidente de son nouveau syndicat pour des questions de justice et de respect, pour s'assurer que ses collègues soient reconnues à leur juste valeur. Il s'agit de sa première participation à un congrès de la CSN. Elle apprécie l'accueil réservé aux nouveaux délégué-es et l'esprit de famille qu'on ressent. Son coup de cœur : la solidarité. «C'est présent partout, on marche



tous dans le même sens. En plus, ça paraît que c'est le 64<sup>e</sup> Congrès, la CSN a compris comment rendre les choses intéressantes.»

### L'engagement social

Fabien Torres, 31 ans, était curieux de voir la grosse machine CSN en action. Professeur de sociologie au collège Lionel-Groulx, Fabien à l'habitude de parler en public. Il n'a donc mis que quelques minutes avant de se présenter au micro de son atelier. Chez lui, il y a cette urgence d'agir. «Ce qui me motive, c'est le projet de société qu'on met de l'avant à travers nos conditions de travail et nos revendications. Améliorer le sort des plus démunis, c'est aussi ça mon projet de société.»

Son engagement syndical est un engagement social. «On ne peut pas, en tant que progressiste, fermer la porte au syndicalisme. On peut critiquer les structures syndicales, leur lenteur, mais, même si on est David contre Goliath, on ne peut pas laisser les politiques libérales nous enfoncer davantage. Il faut y croire, être convaincu qu'on peut changer les choses. J'ai encore des «croûtes à manger», mais je suis fier d'être optimiste et confiant dans l'avenir.» ■



L'enjeu pour  
VÉRONIQUE DE SÈVE

**TRAVAILLER  
TOUS  
ENSEMBLE**

«Stimulée et prête à l'attaque!» Véronique De Sève, élue 3<sup>e</sup> vice-présidente de la CSN, le 29 mai, s'est dite extrêmement reconnaissante de l'appui que lui ont donné les congressistes et «privilegiée de faire partie de cette extraordinaire organisation syndicale. Quand on parle des valeurs de démocratie et de solidarité que nous avons à la CSN et de la nécessité de se projeter vers l'avenir, c'est le message que je reçois aujourd'hui», déclarait la militante syndicale dans les minutes suivant son élection.

«Des réflexions très pertinentes ont été apportées au cours du 64<sup>e</sup> Congrès, notamment par les conseils centraux. Il importe de renforcer cette union entre les syndicats, les conseils centraux, les fédérations et la CSN. Les congressistes ont été très clairs : nous devons travailler tous ensemble et réfléchir aux moyens à prendre pour donner des services encore meilleurs à nos syndicats et à leurs membres. Nous devons nous pencher sur ces questions dès maintenant.» F.L.

Sainte-Justine

## Infirmières sur la ligne de front

PAR NOÉMI DESROCHERS

PHOTOS : MICHEL GIROUX

Il existe au Québec un petit groupe de sept infirmières cliniciennes qui, jour après jour, accompagnent les intervenants sociaux de la Direction de la protection de la jeunesse à la suite de signalements d'enfants négligés ou maltraités. Un travail dangereux pour ces femmes qui en voient de toutes les couleurs et qui, malgré la misère côtoyée, trouvent un sens à leur travail.

Diane Breault et Josée Liberge sont des infirmières cliniciennes qui travaillent pour l'équipe Santé-Enfance-Jeunesse du CHU Sainte-Justine. Pas de salle d'opération, de maternité ou de soins intensifs pour elles. Elles sont consultantes pour les centres jeunesse de Montréal, établissements gérés par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Leur travail consiste à accompagner les intervenantes et les intervenants sociaux de la DPJ à la suite de signalements d'enfants négligés ou maltraités. Lors de ces visites, elles évaluent la santé et le développement des enfants signalés, alors que l'évaluation psychosociale est menée par les intervenants sociaux de la DPJ. Bienvenue dans un monde où la toxicomanie, les troubles de santé mentale, la violence et la négligence forment un cocktail explosif.

## « On ne joue pas à Rambo »

Lorsqu'un signalement est fait à la DPJ, et que ce signalement satisfait certains critères, les infirmières vont à la rencontre de l'enfant. « On peut se rendre aussi bien à l'école, à la garderie, aux locaux de la police ou, bien sûr, au domicile, précise Diane Breault, infirmière clinicienne depuis plus de 30 ans. C'est souvent là que les choses se compliquent. J'ai déjà dû intervenir dans les locaux de réseaux de prostitution, dans des piqueries, dans des appartements insalubres. Il est très rare que les parents nous accueillent à bras ouverts. »

« Souvent, après de longues minutes de négociation, les parents nous ouvrent finalement la porte. Là, on rencontre des pères et des mères avec des problèmes de toxicomanie, explique pour sa part Josée

Liberge, infirmière depuis 21 ans. Généralement, nous sommes deux, l'intervenante sociale et l'une d'entre nous, armées de notre stylo et de notre bloc-notes. Et il faut affronter la tempête. »

Heureusement, lorsque la situation est trop dangereuse, elles font appel aux policiers. « On ne joue pas à Rambo. On sait que lorsque les policiers interviennent, ils le font en groupe et ils sont armés. Pas nous. Ils nous protègent des parents qui nous menacent, nous crachent au visage et tentent de nous intimider. » Mais les risques du métier ne s'arrêtent pas là. Le mandat de

ces sept infirmières cliniciennes consiste aussi à témoigner devant la Chambre de la jeunesse, dans les cas où les parents nient la violence corporelle. « À ce moment-là, nous sommes aussi vulnérables. Certains parents nous en veulent et nous intimident dans les corridors et le stationnement, nous suivent dans le métro », dénonce Diane Breault.

## Ni soutien ni prime de dangerosité

Malgré les dangers, la misère, la pauvreté et les malheurs auxquels elles doivent faire face, ces infirmières de l'équipe Santé-Enfance-







**Josée Liberge** (ci-contre) et **Diane Breault**, infirmières cliniciennes de l'équipe du CHU Sainte-Justine et consultant pour les centres jeunesse de Montréal, ne bénéficient d'aucune prime malgré la dangerosité de leur travail.

Jeunesse du CHU Sainte-Justine ne bénéficie d'aucun suivi psychologique spécialisé afin de les aider à gérer les exigences du métier. « Nous avons un programme général d'aide aux employés et les centres jeunesse peuvent nous offrir une aide rapide en cas de stress post-traumatique. Mais ce serait vraiment bien de pouvoir recourir à un professionnel clinique pour nous aider à ventiler », soutient Diane Breault.

De surcroît, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) refuse de leur accorder une prime de dangerosité, prime pourtant octroyée aux intervenants de la DPJ qui les accompagnent lors de ces visites. « À la suite d'une visite où un père de famille nous a attaquées — moi et l'intervenante sociale — à grands coups de bâton, les Centres jeunesse du Québec ont négocié une prime de dangerosité et une semaine de congé flottante pour leurs intervenants, précise Diane Breault. Apprenant cela, nous avons entrepris des démarches afin d'obtenir les mêmes droits. Nous sommes exposées aux mêmes dangers puisque nous les accompagnons! Au début, la direction du CHU Sainte-Justine refusait de nous l'octroyer. Après des années de lutte, elle a finalement donné son accord. Mais aujourd'hui, c'est le MSSS qui nous la refuse, prétextant que la demande a été envoyée trop tard par la direction du CHU. » La direction du CHU Sainte-Justine fait maintenant front commun avec le Syndicat des professionnels en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CHU Sainte-Justine (FSSS-CSN) pour permettre aux sept infirmières de bénéficier de cette prime. « Nous savons que nous n'aurons pas droit à la semaine de congé flottante. Et la prime ne nous rendra pas riches — 300 \$ versés après 500 heures travaillées —, mais c'est une question de principe, de reconnaissance du travail que nous effectuons », ajoute Josée Liberge, d'un ton revendicateur.

### Pourquoi exercer ce métier ?

Jour après jour, elles sont confrontées à une facette peu reluisante de la société. Il est donc légitime de se demander pourquoi ces femmes choisissent malgré tout de pratiquer ce métier. « Pour sauver les enfants. Et pour aider des parents qui en ont besoin », note Josée Liberge. « C'est notre âme de mission-

## LES PROFESSIONNEL-LES EN SOINS À LA CSN

La Fédération de la santé et des services sociaux-CSN compte plus de 7000 infirmiers, infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes.

Œuvrant partout sur le territoire du Québec, ces professionnel-les en soins sont répartis dans une quarantaine de syndicats.

naire, j'imagine! », lance de son côté Diane Breault. Il faut dire qu'après des dizaines d'années à intervenir auprès d'enfants, elles constatent que la nature des cas change. « Avant, les cas de négligence étaient plus nombreux que les cas de violence corporelle. On avait plus souvent affaire à des enfants mal nourris, vivant dans des endroits malpropres, laissés à eux-mêmes. Aujourd'hui, il y a beaucoup plus de cas de violence conjugale et d'enfants battus. Certains ne veulent ou ne peuvent pas s'en sortir, mais d'autres font preuve de résilience. Il faut en avoir, il faut y croire », avoue Diane Breault.

« Quand je rencontre un enfant et que je lui demande qui lui a fait ces marques, il est en conflit d'intérêts et je le sais. Tous les enfants aiment leurs parents, même si ceux-ci les maltraitent ou les négligent. Je leur laisse le temps, l'espace pour me raconter leur histoire. Je ne les juge pas, je les crois. Je fais une différence dans leur vie. Je leur dis qu'ils sont courageux et que je vais les aider », confie Josée Liberge.

« C'est la même chose avec les parents. Lorsqu'ils reconnaissent avoir un problème et qu'ils acceptent de se faire aider, c'est très valorisant. Idem lorsque notre expertise est prise en compte et que notre diagnostic permet de diriger les enfants vers les bons soins, au bon endroit, ajoute Diane Breault. Mais ce qui donne tout son sens à notre travail, c'est lorsque nous croisons ces enfants plus tard et que nous constatons leurs progrès. Nous savons que nous faisons une différence. »

Les sept infirmières cliniciennes œuvrant auprès des enfants signalés à la DPJ entendent continuer leur lutte pour enfin pouvoir bénéficier de la prime de dangerosité qui leur est due. Et elles continueront, malgré les embûches de toutes natures, à faire une différence dans la vie de ces enfants. ■



Denise Boucher

## Syndicaliste et féministe depuis toujours



Denise a été tout à fait remarquable dans ce dossier et a infléchi le cours des choses en notre faveur», explique Michel Lessard.

## Élections gagnantes

En 1985, Denise Boucher prend la tête de son syndicat et dénoue quelque 1000 griefs non résolus à l'hôpital. Dix ans plus tard, elle brigue les suffrages à la présidence du conseil central et remporte l'élection. Elle mettra toutes ses énergies sur le développement régional. En 1999, elle accède par scrutin au poste de vice-présidente de la CSN. Elle reprendra le flambeau de la condition féminine en 2011. Claudette Carbonneau, présidente de la CSN de 2002 à 2011, rappelle des aspects moins connus de son parcours. « Denise était convaincue de l'utilité des conseils centraux. Elle croyait à l'importance d'outiller les syndicats pour les soutenir dans le développement d'économies locales dynamiques, avec Fondation, la Caisse d'économie solidaire et MCE Conseils. »

## Épreuves de parcours

En 2005 arrive une année difficile. « J'ai eu un cancer et j'ai perdu mon syndicat d'origine, dit-elle avec émotion. Nous étions sur le coup de la loi 30. J'ai mis tous les efforts que j'ai pu dans ce maraudage, malgré mon opération, mais le SCFP l'a emporté. »

Cette battante décide après sa convalescence de se représenter au poste de vice-présidente. Or, il lui faut être rattachée à un syndicat pour siéger au comité exécutif. « J'ai été accueillie par le CHA, mais j'ai tenu à postuler à l'entretien ménager. » En 2012, une fusion du CHA avec le CHUQ, à la suite d'une période de maraudage où elle s'investit intensivement, lui permet de retrouver son syndicat dans la catégorie 2. Elle gagne son pari. Comme celui contre le cancer.

Denise Boucher aura finalement combattu sur tous les fronts. « Pour elle, il n'y avait pas de petites batailles, conclut Claudette Carbonneau. Durant toutes ses années à la vice-présidence, elle a gardé contact avec la base. Denise a incarné le véritable sens du mot authenticité. » ■

PAR ARIANE GAGNÉ

PHOTO : LOUISE LEBLANC

Elle est montée dans le train de la retraite lors du congrès de mai 2014. Le mouvement entier gardera de Denise Boucher le souvenir d'une femme déterminée qui a lutté sur le double front du syndicalisme et de la condition féminine.

À 16 ans, elle travaille comme étalagiste au Syndicat de Québec, un magasin à rayons de la vieille capitale dont les employé-es sont accrédités à la CSN. Deux ans plus tard, l'hôpital Saint-François d'Assise qui l'a vue naître l'embauche comme aide alimentaire.

« J'ai étudié au cégep, puis en histoire à l'UQTR tout en travaillant à Québec », se remémore-t-elle. La participation à un événement sur la condition féminine fut le déclic de son implication dans le champ féministe. Ma mère, une femme exceptionnelle, n'était pas féministe. C'est en me référant à elle que j'ai décidé de militer pour la cause des femmes. »

## Droit devant

En 1982, le décret des conditions de travail et les restrictions dans l'embauche mettent des bâtons dans les roues de la jeune Denise qui veut enseigner l'histoire. Ce signe du

destin l'amène au Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches où elle donne la formation sur la condition féminine et siège à ce comité pour se joindre aussi à la coordination au plan national. Elle collabore entre autres à la mise sur pied du programme d'accès à l'égalité et produit un document sur le harcèlement psychologique au travail avec des chercheuses de l'Université Laval.

## Nom d'un champignon !

En parallèle avec ses activités syndicales, elle continue à « mettre des p'tits pois dans les assiettes », selon sa manière touchante d'évoquer son boulot à l'hôpital. Un problème étendu de moisissures y est alors découvert. Dans ses efforts de mobilisation pour contrer le phénomène, elle croise Michel Lessard du conseil central, qui deviendra trésorier de la CSN.

Denise Boucher, Michel Lessard et le comité exécutif syndical sont persuadés que l'infiltration d'eau dans les fondations est en cause. « Nous avons nous-mêmes prélevé des échantillons dans les murs, soumis le cas au service d'ingénierie de la CSN (l'actuel service de santé et de sécurité) et alerté la CSST.



**Elmonde Joseph**, auxiliaire de la santé et des services sociaux, **Alain Croteau**, vice-président aux litiges, et **Martine Lescot**, vice-présidente à l'information. Absente lors de la prise de vue, **Reine Desmarais**, présidente.

## Une lutte émotivement difficile

Martine Lescot, aujourd'hui vice-présidente du comité exécutif syndical, avoue avoir vécu cette lutte avec beaucoup d'émotions. Chaque semaine, elle les rencontrait pour leur remettre leur chèque du Fonds de défense professionnelle. Elle a vu ses camarades changer au cours de ces 132 semaines sans emploi. «Ce fut très difficile: leur angoisse s'accroissait, leurs maladies décuplaient et leur joie de vivre s'amenuisait», se remémore-t-elle, encore chavirée.

L'attente d'un règlement a été longue et éprouvante. «L'offre des patrons, c'était que tout le monde parte. Notre demande, c'était que tout le monde revienne», précise Reine Desmarais.

Grâce à la ténacité et à la soif de justice de ces femmes, grâce à la solidarité des membres du syndicat et au soutien indéfectible de la FSSS et de la CSN, la page a pu être tournée et leur dignité enfin retrouvée: le ministère de la Santé et des Services sociaux a réalisé l'absurdité de leur sort et a sommé les dirigeants du CRDITED de conclure un règlement. L'entente est survenue à quelques jours de ce qui aurait été un troisième Noël sans emploi pour elles. Elle a été adoptée à majorité en assemblée générale au début janvier 2014.

## Des déceptions

Des syndiquées furent choquées de ne pas recevoir 100 % de la compensation pécuniaire pour leurs 33 mois passés sur le carreau. D'autres furent déçues de ne pas pouvoir revenir au même poste qu'elles occupaient avant. Pour celles et ceux qui ont décidé de revenir, le retour au travail a eu lieu le 2 mars dernier.

Pour Elmonde Joseph, une auxiliaire qui a retrouvé son emploi, l'entente a été difficile «à assimiler, à digérer». Évidemment, après 33 mois sans emploi, «on s'attendait à une plus grande compensation. Mais toutes les parties ont dû faire des concessions pour régler enfin le conflit», croit-elle.

Elle a donc choisi d'intégrer un poste dans une nouvelle résidence à assistance continue, où elle ne connaissait encore personne, mais qui est située beaucoup plus près de chez elle.

Grâce à l'entente, c'est la tête haute que ces femmes pourront réintégrer leur emploi ou jouir d'une retraite décente et bien méritée. ■

CRDITED

# Dignité retrouvée

PAR PHILIPPE LECLERC

PHOTO : MICHEL GIROUX

**T**oute guerre a ses dommages collatéraux. Celle des 130 femmes (et hommes) de la catégorie 2 du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement (CRDITED) de Montréal n'a pas fait exception à cette règle. Retour sur une importante lutte contre un congédiement injuste.

«C'était rendu qu'à l'interne, elles étaient considérées comme des incompetentes, des voleuses de jobs», déplore Reine Desmarais, la présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CRDITED de Montréal-CSN. Une grande partie du conflit a été consacrée à déconstruire ces ragots et à prouver que ces femmes étaient diplômées, compétentes et «avaient bien fait leur travail, certaines depuis 25 ans, avant leur congédiement.»

Elles furent sous-payées pendant des années, alors qu'elles s'occupaient de per-

sonnes sous la responsabilité des services sociaux. À l'époque, elles étaient rémunérées de 10 à 12 \$ l'heure, alors que l'entreprise pour laquelle elles travaillaient, le Service d'aide domestique (SAD), recevait du réseau public plus de 20 \$.

Qui plus est, en 2008, Alain Croteau, aujourd'hui vice-président du syndicat, s'adressait à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse pour dénoncer une situation de discrimination systémique envers ces travailleuses, à forte majorité des femmes noires. Avec l'entente convenue entre les parties, cette plainte a été retirée.

Par la suite, elles ont été injustement congédiées, le 31 mars 2011, pour avoir revendiqué le statut de salarié du secteur public. Finalement, elles furent méprisées par l'employeur qui a contesté leur lien d'emploi avec lui jusqu'en Cour supérieure en mars 2012, sans avoir gain de cause.

Négociations du secteur public

# Les consultations sont lancées

PAR FRANÇOIS L'ÉCUYER

PHOTO : NORMAND BLOUIN

La CSN et ses partenaires du Front commun ont dévoilé, le 11 mai, les propositions de négociation qui ont par la suite été soumises à la consultation des assemblées générales.

Pour le Front commun, il importe de s'attaquer aux problèmes d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre afin de s'assurer de la pérennité de nos services publics. Deux chantiers de négociation ont été identifiés: la bonification des conditions salariales des salarié-es de l'État et l'amélioration des conditions dans lesquelles ils exercent leur profession.

Le retard salarial des employé-es du secteur public n'est plus à démontrer. En novembre dernier, l'Institut de la statistique du Québec établissait que le retard de la rémunération globale des salarié-es de l'État sur les autres salariés québécois était de 8,3 % pour des emplois comparables.

« La rémunération est un facteur déterminant pour attirer et retenir la main-d'œuvre nécessaire pour nos services publics, estime Francine Lévesque, vice-présidente de la CSN. Alors que 35 % des salarié-es de l'État seront admissibles à la retraite d'ici 2020, qui voudra encore travailler pour nos services publics si les conditions de travail n'y sont pas intéressantes? »

## Comblent le retard

La responsable politique des négociations du secteur public à la CSN n'est pas sourde au discours d'austérité mis en avant par le gouvernement Couillard à Québec. Ni muette: « Environ 75 % des employés des services publics sont des femmes, tient-elle à rappeler. Pourquoi devraient-elles faire les frais, plus que les autres, des politiques d'austérité? Pourquoi devraient-elles se sacrifier, alors qu'elles ont fait le choix de contribuer au bien-être de nos concitoyens? Pourquoi seraient-elles les seules à ne pas obtenir des augmentations salariales qui



« Environ 75 % des employés des services publics sont des femmes, rappelle **Francine Lévesque**. Pourquoi devraient-elles se sacrifier alors qu'elles ont fait le choix de contribuer au bien-être de nos concitoyens? »

suivent la hausse du coût de la vie, comme c'est le cas dans le secteur privé et dans les fonctions publiques fédérale et municipale? » Les organisations du Front commun estiment que des hausses annuelles moyennes de 4,5 % pour les trois prochaines années sont nécessaires afin de combler le retard salarial des employés du secteur public et de s'assurer qu'il ne se recrée pas en cours de convention.

Le Front commun entend également s'attaquer à la précarité d'emploi dans le secteur public. « Le mythe de la sécurité d'emploi a assez duré, martèle la vice-présidente de la CSN. Plus du tiers de nos membres ont des emplois à statut précaire et gagnent en moyenne moins de 25 000 \$ par année. Seulement 48 % des salarié-es de l'État détiennent un poste régulier à temps plein. Il importe de consolider les postes occasionnels, temporaires ou surnuméraires afin que les gens puissent choisir de faire carrière dans les services publics. Et, encore une fois, nous croyons que des clauses voulant s'attaquer à la précarité d'emploi dans le secteur public pourraient être exportées et bénéficier à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. »

## Gaspillage, PPP et sous-traitance

Francine Lévesque met en garde le nouveau président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, quant à son désir d'améliorer la productivité des employé-es de l'État. « Je n'ai aucun problème à m'asseoir avec lui et à discuter de productivité. Mais attention: c'est un enjeu de système qu'il faut examiner dans sa globalité. » Elle prend pour exemples les centaines de millions de dollars gaspillés dans la sous-traitance des services publics, les partenariats public-privé et le recours aux agences de personnel.

Elle souligne également l'augmentation du nombre de cadres et l'explosion des modes de reddition de comptes dans le secteur public au cours des dernières années. « Il n'est pas normal qu'un employé des services publics doive consacrer jusqu'à 30 % de son temps de travail à remplir des rapports et à compiler des statistiques à l'intention de ses supérieurs. Qu'on laisse les employés de l'État faire ce pour quoi ils sont payés: donner des services à la population, plutôt que de nourrir un nombre croissant de gestionnaires. » ■



## Construction

# Les membres veulent une entente négociée

PAR MARTIN PETIT

PHOTO : ALAIN CHAGNON

La grève générale, déclenchée le 17 juin 2013 dans tous les secteurs de la construction au Québec, s'est terminée par l'adoption d'une loi spéciale imposée le 2 juillet 2013, reportant ainsi la négociation en 2014.

Rappelons que la loi avait forcé le retour au travail dans les deux secteurs où il n'y avait pas eu d'entente entre les parties, l'industriel et l'institutionnel – commercial (I-CI).

« Dans les faits, nous nous sommes retrouvés exactement au même endroit que l'an dernier, à la différence que les secteurs I-CI seront les seuls à vivre un conflit si nous n'arrivons pas à nous entendre avec l'Association de la construction du Québec (ACQ). Les dernières rencontres de négociation ont tout de même permis certaines avancées et, en ce sens, nous gardons espoir de parvenir à une entente négociée qui sera satisfaisante pour tout le monde », de préciser Pierre Brassard, président de la CSN-Construction.

Rappelons qu'après un peu plus d'une semaine de grève, des accords de principe

avaient mis un terme au conflit dans les autres secteurs, soit ceux du génie civil et de la voirie ainsi que du résidentiel. Le 30 juin 2014 marquera la fin de l'application de cette loi.

### La négociation de 2014

Afin de convenir d'une entente négociée, le 20 février dernier, l'Alliance syndicale de la construction<sup>1</sup>, dont la CSN-Construction fait partie, et l'Association de la construction du Québec déposaient leurs demandes respectives.

Relativement aux clauses pécuniaires, la partie syndicale revendique des augmentations salariales de 2,5 % en 2014, 2,6 % en 2015 et 2,7 % en 2017, assorties de hausses raisonnables pour les remboursements d'équipements de sécurité, pour les frais de déplacement, de stationnement, d'utilisation d'un véhicule et d'hébergement. Elle demande également l'augmentation des primes versées aux équipes de travail, aux chefs d'équipe et aux chefs de groupe.

En plus de réclamer une flexibilité de leur horaire afin de concilier famille et travail, l'Alliance demande l'instauration de droits de rappel, ceux-ci étant totalement inexistantes actuellement, ainsi que l'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail.

### Du côté de l'ACQ

Alors que la partie syndicale revendique sensiblement les mêmes avancées de leurs conditions de travail, demandes qui leur ont été refusées l'an dernier, l'ACQ maintient les demandes qui ont mené à la grève de l'été 2013.

Une des demandes qui pose réellement problème vise la reprise des travaux le samedi à taux simple sur une base volontaire. Étant donné l'absence totale de sécurité d'emploi et de règles d'ancienneté dans le domaine, l'application de cette mesure rendrait un refus par les travailleuses et les travailleurs très difficile, voire impossible.

En somme, les propositions de l'ACQ visent essentiellement à accentuer la mobilité de la main-d'œuvre, à allonger les heures de travail, à réduire la rémunération, tout en augmentant les distances au-delà desquelles les travailleurs ont droit à leurs indemnités. Au contraire des revendications syndicales, celles-ci ont un impact négatif sur leur qualité de vie, sur leur rémunération globale et sur les remboursements auxquels ils ont droit afin de compenser leurs nombreuses dépenses. ■

1. L'Alliance syndicale regroupe 175 000 travailleurs et travailleuses membres des cinq syndicats représentatifs de la construction, soit le Conseil provincial (International), la CSD Construction, la CSN-Construction, la FTQ-Construction et le Syndicat québécois de la construction (SQC). Pour plus de renseignements : nego2014.com.

## Avenir de Radio-Canada Une vaste réflexion s'impose

Les 28, 29 et 30 avril, le groupe Tous amis de Radio-Canada a procédé au lancement du *Livre blanc sur l'avenir de CBC/Radio-Canada* à Québec, à Ottawa, à Montréal et à Moncton. Rédigé par Alex Levasseur, président du Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC-CSN), il soulève plusieurs questions fondamentales touchant le financement, la gouvernance et la programmation du seul diffuseur public canadien.

«Ce document s'inscrit dans la tradition des livres blancs qui décrivent objectivement et factuellement une situation, favorisant ainsi une prise de position et des décisions éclairées. En plus de l'historique et de la description des services offerts par CBC/

RC, nous y avons étudié d'autres diffuseurs publics dans le monde afin de soulever 13 questions suscitant la réflexion. Nous le lançons au même moment où la direction vient de procéder à d'importantes compressions totalisant 130 millions de dollars, qui ont causé plus de 650 mises à pied chez nos artisans», a-t-il souligné.

### Moratoire exigé

À la suite de l'annonce de ces nouvelles mesures austères, le SCRC a exigé un moratoire sur ces compressions, tout en revendiquant, dans les plus brefs délais, une commission parlementaire publique sur l'avenir de CBC/Radio-Canada.

«Après avoir vécu plus de 40 ans de ma vie au service de CBC/Radio-Canada, je suis très heureux de participer à cette initiative qui vise à poser les réelles questions sur des enjeux qui ne sont pas exposés actuellement.



Pierre Maisonneuve, lors du lancement, à Montréal.

J'espère de tout cœur que la population canadienne saisira l'occasion de prendre part à l'exercice que nous proposons», de témoigner Pierre Maisonneuve, ex-journaliste, porte-parole de Tous amis de Radio-Canada.

La campagne Tous amis de Radio-Canada vise à défendre l'intégralité de notre seul diffuseur public national. Elle est organisée par la Confédération des syndicats nationaux, de concert avec la Fédération nationale des communications et le SCRC (FNC-CSN). •M.P.



NORMAND BLOUIN

## CPE Mur-Mûr Une fermeture qui ne peut durer

La Fédération de la santé et des services sociaux souhaite que le CPE Mur-Mûr à Fermont puisse rouvrir le plus rapidement possible après que de graves problèmes de gestion ont entraîné sa fermeture en avril. Les éducatrices qui sont sans emploi et sans revenu en sont grandement affectées. Il faut permettre aux familles de retrouver ce service indispensable et aux travailleuses de reprendre leur travail.

La FSSS et le syndicat ont interpellé le ministère de la Famille et offrent leur entière collaboration pour régler la situation et permettre la réouverture du centre de la petite enfance. Au moment de mettre sous presse, nous n'avions pas de confirmation d'une rencontre et le ministère demeurait avare de détails relativement à ses intentions. •H.F.

## LA LIBRAIRIE

### Légendes pédagogiques

Normand Baillargeon, Éditions Poètes de brousse, 2013, 271 p.

## Mythes déconstruits

S'il est un milieu que l'on souhaite voir exempt de mythes et de fausses croyances, c'est bien celui de l'éducation. Et pourtant, si l'on se fie au dernier livre de Normand Baillargeon, *les Légendes pédagogiques*, ils sont malheureusement très présents dans nos écoles et nos universités. Utilisant tous ses talents

de pédagogue, Baillargeon déconstruit quatorze légendes pédagogiques parmi les plus répandues, dont l'effet Mozart, la Brain Gym, les nouvelles technologies de l'information (NTIC), les intelligences multiples, la fasciathérapie et l'incontournable théorie qui veut que nous n'utilisions que 10 % de notre cerveau.

Elles sont soumises à une analyse simple mais rigoureuse et aucune d'entre elles ne passe le test de la validation scientifique. Baillargeon va même jusqu'à affirmer que « [...] depuis environ vingt ans, le milieu



des sciences de l'éducation est peuplé d'esprits ayant adhéré à des thèses postmodernistes à la mode dans certains secteurs de la vie universitaire, à des conceptions franchement irrationnelles, voire carrément antirationnelles et hostiles au savoir et à la science. »

Tout partisan d'une éducation de qualité s'inquiétera

d'un tel constat, mais se rassurera à l'idée que certains veillent au grain et dénoncent cet état de fait. Il en est ainsi de Normand Baillargeon qui nous livre ici une brillante leçon de scepticisme élémentaire: s'en tenir aux faits et ne jamais accepter de nouvelles théories simplement parce qu'elles sont au goût du jour.

Normand Baillargeon enseigne à la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM. Il est l'auteur de l'incontournable *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*. •Y.L.



CLEMENT ALLARD

## La saga du Concorde Quand la réalité dépasse la fiction

**G**âce aux efforts de la CSN et de plusieurs intervenants, l'hôtel Le Concorde de Québec a officiellement rouvert ses portes le 25 mai. C'était la dernière étape d'une saga digne des meilleurs scénaristes.

Le 12 février dernier, l'entreprise américaine Loews prenait la décision de fermer l'hôtel, mettant à pied plus de 180 travailleuses et travailleurs, dont la majorité était en poste depuis plus de 10 ans. La conséquence

économique aurait pu être énorme. À lui seul, avec ses 400 chambres, Le Concorde représentait en effet 4 % de l'offre hôtelière de la région. Rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> avril 1974, plus de 6 millions de personnes y ont séjourné.

Un mois plus tard, Loews annonçait la vente de l'hôtel au magnat des résidences pour personnes âgées, Eddy Savoie. Une méga Résidence Soleil y était projetée, au cœur de

Le 15 mai, les syndiqué-es adoptaient l'entente de principe les liant aux nouveaux acquéreurs.

l'effervescence de la Grande Allée. Qu'à cela ne tienne, la CSN et d'autres acteurs de Québec, le maire en tête, voulaient absolument conserver la vocation hôtelière. Le règlement de zonage fut donc limité à cet usage.

### Mystérieux investisseurs

Devant cette levée de boucliers et cette restriction d'usage, l'édifice s'est retrouvé dans les mains d'un groupe d'investisseurs « anonymes » (qui sont depuis sortis de l'ombre) caressant l'idée d'un projet incertain de condos-hôtel. Qui plus est, aux dires du maire de Québec, ces investisseurs auraient eu quelques accointances avec le milieu interlope. Il n'en fallait pas plus pour que l'opinion publique exige le maintien de l'hôtel. De nouveaux acquéreurs, représentés par l'homme d'affaires Jean-Guy Sylvain, sont alors rentrés dans l'arène.

Ces propriétaires ont trouvé devant eux un syndicat CSN déterminé à contribuer à la réouverture du Concorde. Le syndicat s'est tenu debout, il a livré bataille sur le maintien de la vocation hôtelière, des emplois et des conditions de travail. Ainsi, trois mois plus tard, le sort du mythique hôtel au restaurant tournant est maintenant réglé. •P.L.



Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 15 mai, 16 nouveaux syndicats (ou sections) représentant 464 employé-es ont eu la confirmation qu'ils se joignaient à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

#### CÔTE-NORD

**Hôtel Lecomte**  
Toutes et tous les salarié-es

#### LANAUDIÈRE

**Transport J.C.C.**  
Tous les chauffeurs salariés

**Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola**  
Toutes et tous les salarié-es

#### LAURENTIDES

**Municipalité de Lac-Saint-Paul**  
Toutes et tous les salarié-es

**CPE Les Bonheurs de Sophie**  
Tous les salarié-es

#### MONTÉRÉGIE

**Services industriels Newalta**  
Tous les salarié-es, à l'exception des employé-es de bureau

**CPE Les P'tits Fouillions**  
Toutes et tous les salarié-es

#### MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

**CPE A.M.B.C.A.L.**  
Toutes et tous les salarié-es

**Transport nolisé Chartrand**  
Tous les employé-es de 9033-0861 Québec inc., à l'exception des employé-es de bureau, des employé-es d'entretien mécanique et de tous ceux exclus par la loi

**Glutino, section des techniciennes et techniciens en contrôle qualité et de laboratoire**  
Toutes et tous les salarié-es

**Restaurants Giorgio (Amérique) Itée**  
(Giorgio Restaurant, Steak frites Saint-Paul et Fusion)  
Toutes et tous les salarié-es, à l'exception de ceux du siège social

**Collège Marianopolis**  
Tous les enseignants et toutes les enseignantes

#### OUTAOUAIS

**CPE L'Éveil de la nature**  
Toutes et tous les salarié-es

**CPE La Grande envolée**  
Toutes et tous les salarié-es

**Centre Jellinek**  
Section catégorie 3, personnel de bureau

#### SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

**Transcontinental, journal Nouvelles hebdo**  
Toutes et tous les salarié-es

Fondée en 1921, la CSN représente plus de 325 000 travailleuses et travailleurs, et ce, tant dans le secteur privé que public. •A.V.

## PALESTINE

# DES COLONIES QUI EXPLOITENT



NATHALIE GUAY

Si l'on quitte le Québec en ayant déjà une idée du conflit, on revient de Palestine enragé par la violence de l'occupation et les violations systématiques des droits de la personne.

**À** l'invitation de la Fédération générale des syndicats palestiniens (Palestinian General Federation of Trade Unions, PGFTU), la CSN a participé, avec des organisations syndicales alliées (CUT du Brésil, ELA, CIG), à une mission visant à dresser un constat de la situation en Palestine. Pour la PGFTU, il est important que le monde demeure informé de leur situation et puisse en témoigner.

Au cours de son histoire, les frontières de la Palestine n'ont cessé de rétrécir. En outre, la construction du Mur et la colonisation, avec les routes privées pour les colons et les zones tampons de « sécurité », ont considérablement morcelé le territoire. La colonisation, soit l'établissement illégal de citoyens israéliens dans les territoires palestiniens, est le principal obstacle à une

solution pacifique au conflit. Aujourd'hui, les 200 colonies en Cisjordanie comptent plus de 600 000 habitants. Non seulement sont-elles de plus en plus nombreuses et peuplées, mais elles sont aussi de plus en plus solides sur le plan économique grâce, entre autres, à l'accaparement gratuit des terres et à l'exploitation des travailleuses et des travailleurs palestiniens dans leurs zones industrielles.

Le mur érigé par Israël, que l'on appelle souvent le *Mur de l'apartheid* en Palestine et *barrière de sécurité* en Israël, est maintenant long de plus de 700 km. Et il n'est pas encore terminé! Il serpente à une distance plus ou moins grande de la frontière, mais toujours en territoire occupé, ce qui est contraire au droit international selon la Cour internationale de justice. De surcroît, le tracé du mur n'est pas aléatoire; il a été fixé pour faire en sorte que 80 % des ressources en eau de Cisjordanie se retrouvent du côté israélien.

### **Bas salaires**

Chaque jour, des milliers de travailleurs et de paysans palestiniens traversent les points de passage vers Israël et il n'est pas rare que certains s'y rendent à 2 h du matin

pour s'assurer d'être au travail à 7 h. Ils doivent obtenir le permis de passage obligatoire, qui est accordé de façon aléatoire et, lorsqu'ils franchissent ces points de passage, ils subissent des fouilles, des interrogatoires et très fréquemment des humiliations.

Les travailleurs palestiniens habitant les territoires occupés peuvent être répartis dans quatre catégories: ceux qui travaillent en Palestine, ceux qui travaillent légalement en Israël, ceux qui travaillent illégalement en Israël et ceux qui travaillent dans les colonies ou la zone C. Peu importe la catégorie, leurs conditions sont généralement mauvaises et leur salaire est en deçà du salaire minimum (surtout dans le cas des femmes).

Les femmes palestiniennes subissent l'occupation plus durement que les hommes en raison des multiples oppressions dont elles sont victimes, de la culture machiste et de la faible protection sociale. Seulement 17 % d'entre elles travaillent. Elles forment pourtant maintenant de 55 à 60 % des diplômés palestiniens. La bonne santé économique des colonies repose entre autres sur l'exploitation des Palestiniennes, en tant que travailleuses agricoles ou travailleuses domestiques, qui ne reçoivent généralement que le tiers du salaire minimum.

Le 29 avril dernier, les négociations entamées en juillet 2013 pour trouver un accord de paix entre Israël et la Palestine ont échoué. Le gouvernement Nétanyahou ayant approuvé au cours des neuf mois qu'ont duré les pourparlers la construction de près de 14 000 logements dans les colonies de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, plusieurs doutaient de son intention de s'engager dans une réelle négociation.

Actuellement, il est difficile de prédire la suite des événements, mais il est certain qu'il faudra poursuivre nos efforts pour expliquer le conflit et continuer de militer en solidarité avec le peuple palestinien. ■

Pour plus d'information sur la Palestine et un rapport détaillé de la mission, visitez le site de la CSN: [csn.qc.ca/web/international/accueil](http://csn.qc.ca/web/international/accueil).



COLLÈGE JEAN DE LA MENNAIS

# GAGNER LE RESPECT

Léandre Lapointe, le premier président du nouveau Syndicat des enseignantes et des enseignants du collège Jean de La Mennais – CSN à La Prairie est déterminé à améliorer les conditions de travail de ses collègues. L'accréditation remonte à près d'un an. Le syndicat s'est organisé pendant l'automne et la négociation a commencé ce printemps.

**T**out comme plusieurs autres enseignants, le jeune professeur de sciences a été touché par les épuisements professionnels qui ont frappé des collègues de travail. «Un soir, j'ai dit à une collègue, il faut qu'on se syndique», raconte Léandre Lapointe, en entrevue avec *Perspectives CSN*, dans un café situé près du collège. Des décisions arbitraires et un style de gestion impliquant peu les enseignants ont été des éléments déclencheurs de la démarche de syndicalisation.

Un premier petit groupe d'enseignants, convaincus que la syndicalisation pouvait améliorer leur milieu de travail, est alors formé: le travail commence. Il fallait convaincre la majorité du personnel enseignant de l'importance de se prendre en main pour se faire respecter. Petit à petit, le nombre de personnes sensibilisées augmente. Le fait de parler ouvertement de syndicalisation brise un tabou de longue date et en amène plusieurs à confier leur désir d'améliorer

leurs conditions de travail par la négociation d'une convention collective. Mais surtout, cela les conduit à exprimer leur désir de gagner le respect.

La période de syndicalisation s'est relativement bien passée, puisque la confidentialité a été préservée pendant les 72 heures de signature de cartes. Le nombre de celles-ci a finalement été largement suffisant pour dépasser la proportion nécessaire de 50 %.

D'autres facteurs ont joué en faveur de la démarche: l'augmentation de la tâche et le peu de considération de la direction du collège pour le personnel enseignant. «On n'était pas partie prenante des décisions, même sur le plan pédagogique», explique un des enseignants.

## Changements de culture

Après l'accréditation du syndicat, une enseignante d'expérience, habituellement peu loquace pendant les réunions, est venue féliciter l'équipe qui a mené l'opération. «Elle

était contente, même si elle s'exprime rarement en grand groupe. Pour moi, ça valait beaucoup», a raconté une des militantes du syndicat. L'adoption du projet de convention collective a été chaudement applaudie par l'assemblée générale, signe que le comité exécutif syndical porte adéquatement la voix d'une majorité d'enseignants.

Il est maintenant évident que l'arrivée du syndicat CSN va changer certaines façons de faire dans ce vieux collège, dont l'origine remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il avait été fondé par la congrégation des Frères de l'instruction chrétienne. Ces derniers disposent d'ailleurs encore d'un siège au conseil d'administration. Le collège existe sous sa forme laïque actuelle depuis 1972. Il compte aujourd'hui 88 enseignantes et enseignants et près de 1500 étudiants de la 5<sup>e</sup> année du primaire jusqu'à la 5<sup>e</sup> secondaire.

## Première convention

Au moment du passage de *Perspectives CSN*, le jeune syndicat était toujours en négociation pour sa première convention collective. «La table de négociation est en place et ça avance», affirme le président.

Le syndicat vise notamment à obtenir un plus grand respect, la réduction de la charge de travail, un mécanisme de consultation, qui prendra notamment la forme d'un comité de relations de travail et d'un comité pédagogique, de même que plus de transparence dans le processus décisionnel.

«Je tiens à souligner le courage, la détermination et la solidarité dont mes collègues ont fait preuve lors de la syndicalisation. Encore aujourd'hui, cela inspire la négociation de notre première convention collective», affirme le président. ■

**Léandre Lapointe**, président du nouveau syndicat, en compagnie de **Sylvie Beaudoin** et de **Pascal Grégoire**, des militants de la première heure.



## RÉSEAUX D'ENTRAIDE SYNDICAUX PRENDRE LA DÉTRESSE AU SÉRIEUX



Aujourd'hui, de plus en plus d'individus vivent des situations difficiles dans leur milieu de travail. La détresse présente au quotidien n'est pas étrangère aux questions d'organisation du travail, à l'accélération des changements technologiques et à l'intensification du travail.

**E**n tant qu'organisation syndicale, nous pouvons, par la négociation, agir sur les conditions de travail qui entraînent des situations de stress. Notre action ne s'arrête pas à la signature de la convention collective et pour preuve, au fil du temps, les syndicats ont su trouver un élément de réponse qui leur est propre pour aider leurs camarades de travail. Dès le début des années 1980, ils ont développé des réseaux d'entraide pour venir en aide aux alcooliques et autres toxicomanes. Aujourd'hui, le soutien que ces réseaux apportent dans les milieux de travail embrasse bien plus large et fait une réelle différence. Aux problèmes qui ont amené à

leur mise en place se sont ajoutés l'épuisement professionnel, la dépression, la violence en milieu de travail, etc.

« L'intensification du travail que l'on observe dans la vaste majorité des milieux de travail nous interpelle tous et nous oblige à innover pour mieux outiller nos syndicats et nos membres. Il faut leur permettre de mieux agir face à cette réalité. Au nombre des actions que nous avons posées pour améliorer le quotidien, nous pouvons être fiers de cette initiative. Les réseaux d'entraide répondent à un réel besoin et ils sont en phase avec les valeurs que nous défendons », affirme Pierre Patry, trésorier de la CSN et responsable politique du dossier.

### Des gens à l'écoute

Ces réseaux sont construits à partir de l'engagement de militantes et de militants. Ils ne sont ni thérapeutes ni spécialistes, ils ont à cœur la santé et le bien-être des travailleuses et des travailleurs qu'ils côtoient tous les jours. Ils ne se substituent pas aux ressources existantes ni à leur syndicat. Ce sont des personnes ayant reçu une formation leur permettant d'être à l'écoute des autres et de les aider à s'orienter vers les services existants. Elles peuvent ainsi participer à dénouer des situations délicates de détresse psychologique, de violence, d'alcoolisme et de toxicomanie dans leur milieu de travail.

Les raisons pour mettre en place un réseau d'entraide dans les milieux de travail peuvent être nombreuses. Poser des gestes de solidarité envers celles et ceux qui vivent des difficultés, faire la promotion de la santé mentale, rendre le milieu de travail plus humain, y favoriser des relations harmonieuses tout en contribuant à la vie syndicale, voilà quelques exemples qui motivent à eux seuls la création de ces réseaux. Dans les faits, il s'agit aussi d'un moyen de prévention en santé et en sécurité du travail.

### D'égal à égal

Pour que la relation d'entraide puisse s'établir, elle doit s'inscrire dans un rapport d'égal à égal, en tout respect de l'autre, et doit être faite selon une démarche volontaire et sans contrainte. Il importe que des réseaux regroupant des militantes et des militants attentifs aux besoins de leurs collègues et préoccupés par la qualité de vie au travail soient formés au sein des syndicats.

Mais surtout, les réseaux d'entraide reposent sur des valeurs de solidarité, de justice et d'équité. Les mêmes valeurs que celles qui conditionnent notre action syndicale. En somme, ils représentent une façon syndicale de prendre soin des autres! ■



JOCELYN BRENDEAU

## Vincent VALLIÈRES

Auteur, compositeur et interprète, Vincent Vallières en est à son sixième album: *Fabriquer l'aube*. Il accumule les succès depuis ses débuts, en 1996, lors de la finale de Cégeps en spectacle à Sherbrooke. Des chansons comme *Asbestos* ou *Fermont* montrent sa grande sensibilité envers la vie des travailleurs.

ILLUSTRATION : ALAIN RENO

# ASBESTOS

Je me rappelle bien la maison en brique rouge de ma grand-mère Vallières. Elle était située sur la rue St-Jacques, à Asbestos. C'était une petite maison banale, mais pleine de vie, où j'accompagnais mes parents lors des visites du dimanche quand j'étais petit. Au bout de la rue, un grillage donnait sur un immense trou. Je m'y hasardais parfois timidement, la main dans celle de mon père. La tête accotée dans la grille, je voyais en grande partie le *pit* où des hommes qui avaient la taille de fourmis s'affairaient à toutes sortes de tâches. De gros camions jaunes (des Tonka format géant) y entraient et en sortaient par l'une des extrémités. Impressionné par cet espace qui avait quelque chose de lunaire, j'étais loin de me douter que ce lieu avait été au cœur d'une des luttes syndicales les plus marquantes de l'histoire du Québec.

Bien sûr, je savais que mes grands-pères avaient travaillé toute leur vie à la mine. Ce que j'ignorais, c'est que les deux hommes avaient participé à la grève de 1949. Ce sont des années plus tard que l'on m'a expliqué cette grève et ses enjeux: le patronage, les

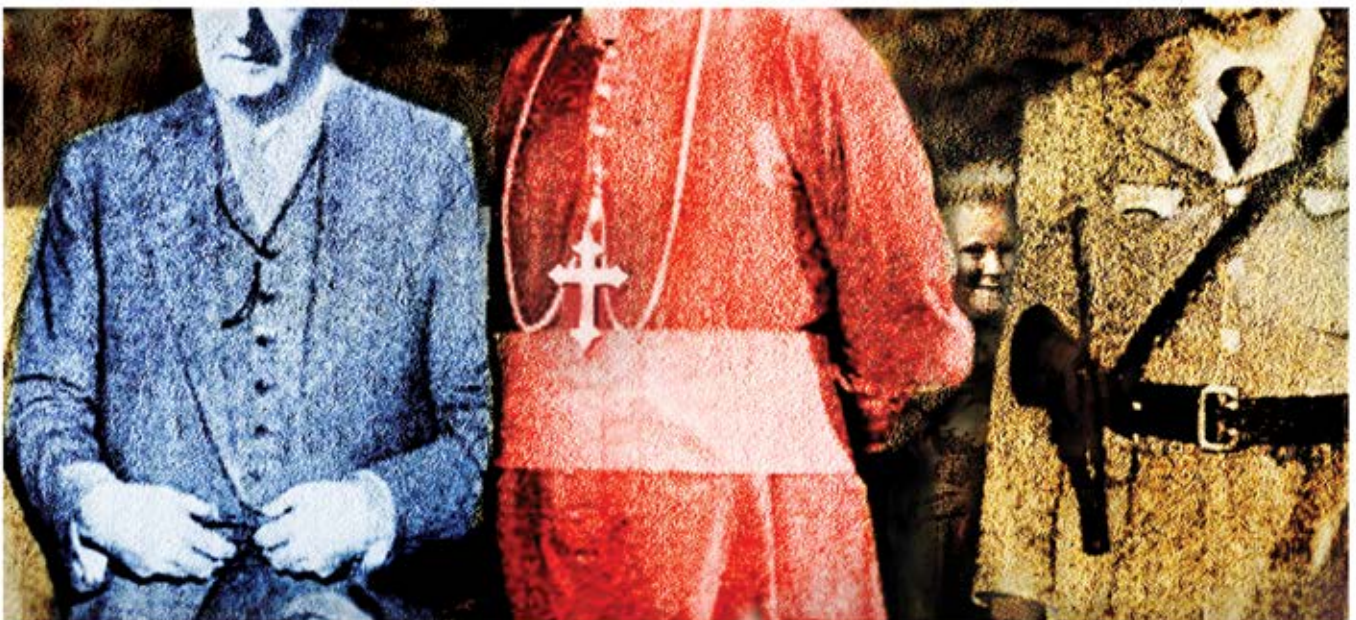
*trusts*, les conditions de travail difficiles, l'union des travailleurs, les *scabs*, la position du gouvernement de Duplessis, qui envoya la police provinciale, la division du clergé...

Nouvellement propriétaire de la petite maison en brique rouge, mes grands-parents Vallières étaient au milieu de leur vingtaine quand le conflit a éclaté. Déjà parent de trois jeunes enfants, avec un quatrième en route, je comprends mieux aujourd'hui tout le courage qu'il fallait pour se braquer contre la minière et le gouvernement de Duplessis. Il fallait également une organisation, une structure pour permettre aux familles des grévistes de ne pas flancher, de continuer le combat. Je comprends mieux le legs, en fait.

Asbestos a mis la table pour la Révolution tranquille qui allait naître une décennie plus tard. Plusieurs des acteurs qui marquèrent la vie politique et sociale des années soixante et soixante-dix au Québec ont fait leur classe lors de ce conflit. Pensons entre autres à Michel Chartrand, René Lévesque, Pierre-Elliott Trudeau et Jean Marchand. Mais au bout du compte, ce sont les travailleurs et leur famille qui se retrouvèrent au

centre de cette histoire. À une époque où tout était encore à bâtir pour les Québécois, eux se sont tenus debout pour faire valoir leurs droits. Si ces hommes et ces femmes sont restés dans l'anonymat toute leur vie, le geste d'immortalité qu'ils ont posé, lui, est encore bien vivant aujourd'hui. Il a contribué à redonner de la dignité aux travailleurs et à sortir le Québec de la grande noirceur. Il a éveillé la conscience d'un peuple et de son élite, éveiller sa confiance surtout, ce qui allait bien lui servir dans les années à venir.

De nos jours, il apparaît évident qu'il reste encore bien du ménage à faire dans la grande chaîne des relations qui lie les travailleurs, leurs employeurs et l'État. Dans ce contexte, il est important de ne pas oublier les luttes comme celle de nos grands-parents à Asbestos. Les changements sociétaux viennent du sel de la terre et se font rarement sans heurts. Comme me le répète souvent ma grand-mère lorsqu'elle évoque les années passées dans sa petite maison rouge: «C't'a pelle pis à pioche, mon gars, qu'on bâtit. Sa route, sa maison pis son pays.» ■



Vous êtes 500 000 employés  
des services publics à prendre  
soin de nous.



**MERCI**  
**À VOUS.org**



#merciàvous